

JOURNAL ATTAC CAMPUS



Édito

Depuis la création de l'Union Européenne (UE), un de ses objectifs affichés, pour ne pas dire le principal objectif, est la mise en place d'un marché intérieur dans lequel la concurrence serait « libre et non faussée ». L'Europe est ainsi devenue, au fil des décennies, directement ou non, une formidable machine à démanteler les services publics et à remettre en cause les protections sociales acquises de haute lutte.

Les partisans du « oui » au projet de Traité Constitutionnel Européen (TCE) nous promettent des lendemains qui chantent : une fois que les gouvernements de gauche seraient majoritaires en Europe, ce traité nous donnerait enfin les moyens de construire cette Europe sociale que nous attendons depuis toujours. Ils « oublient » un peu vite qu'à l'époque du gouvernement Jospin, douze pays sur quinze présentaient un gouvernement dit de gauche, et que cela n'a pas empêché par exemple l'ouverture à la concurrence des secteurs de l'énergie et du courrier, qui aboutissent aujourd'hui aux projets de privatisation d'EDF-GDF et de La Poste. Ils oublient également de rappeler l'orientation clairement ultra-libérale de la Commission européenne actuellement dirigée par le Portugais Barroso. C'est cette Commission qui mène en ce moment

SOMMAIRE

- **Dossier Europe**
 - Les européens ne sont pas tous pro-constitution [p4]
 - Pour un NON féministe à la « Constitution » [p5]
 - Que se passe-t-il si le NON l'emporte ? [p6]
 - La « Constitution », un leurre démocratique ? [p7]
- **Articles**
 - Bilan du FSE [p12]
 - Désobéissance et faucheurs volontaires [p8]
 - Les précaires de la recherche [p10]
 - Le FSM en quelques mots [p14]
- **Agenda [p13-16]**

pour l'UE les négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont l'objectif annoncé est la libéralisation, ou « ouverture à la concurrence », de l'ensemble du secteur des services. Celui-ci va de la garde d'enfants à domicile aux activités des grandes banques internationales, en passant par les transports, les télécommunications, le tourisme, l'éducation, la santé, la culture... Plus officiellement, l'accord concerne « tous les services, de tous les secteurs, à l'exception des services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental » (art. I-3-b). Pour pouvoir échapper à l'AGCS, un service ne doit être fourni par le gouvernement « ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs fournisseurs de services » (art. I-3-c). Concrètement, cela signifie que seules sont formellement exclues la police, l'armée, la justice et la fiscalité. Nous n'avons donc aucune garantie que l'éducation, la santé, la culture ne soient pas soumises aux règles de la concurrence dans un avenir (très ?) proche.

C'est cette même Commission européenne qui souhaite aujourd'hui soumettre au vote du Parlement Européen la proposition de directive Bolkestein « relative au marché intérieur », proposition qui pourrait presque prêter à rire, tant elle constitue une caricature des souhaits des dirigeants des grandes multinationales et autres apôtres du néo-libéralisme. La directive n'a pas tant pour objet d'harmoniser les législations des



États-membres que de les niveler vers le bas. Son objet est de libérer l'Europe des « entraves administratives et autres qui empêchent l'achèvement du marché intérieur ». Elle vise plus particulièrement la libre circulation des travailleurs et des services aux consommateurs et aux entreprises. Une des mesures emblématiques de cette directive est l'application du « principe du pays d'origine ». Ce principe énonce que « le prestataire est soumis uniquement à la loi du pays dans lequel il est établi et [que] les États-membres ne doivent pas restreindre les services fournis par un prestataire établi dans un autre État-membre ». Considérons par exemple le secteur de la santé. Un prestataire de soins pourrait fournir ses services dans l'État A sans être obligé de respecter les législations de l'État A (en termes par exemple de sécurité sociale), du simple fait que ce prestataire est établi dans l'État B, membre de l'Union, et n'est donc soumis qu'aux seules législations de l'État B.

Nous pouvons ici facilement imaginer le dumping fiscal, social et environnemental que cette directive permettrait. Une entreprise aura ainsi tout intérêt à se domicilier dans un État où la fiscalité est peu élevée, et dont la législation sociale et environnementale est moins contraignante.

Dans cette affaire, la Commission a le soutien des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UE, aussi bien que celui de la Cour européenne de Justice. Lors du sommet européen des 25 et 26 mars 2004, les chefs d'État et de gouvernement ont confirmé leur volonté de voir cette directive aboutir dès 2005 et affirmé : « l'examen du projet de directive sur les services doit être une priorité absolue ».

Les partisans d'un oui « de gauche » nous demandent d'approuver un texte qui ne fait que renforcer les politiques libérales de l'UE, en nous promettant un changement futur d'orientation. Malheureusement, rien dans ce texte ne nous permet d'affirmer que ce traité nous donnera les moyens de construire une véritable Europe sociale. Au contraire, tout laisse penser qu'aucune volonté politique n'existe pour bâtir cette Europe que nous voulons, puisque même les partis qui se prétendent de gauche cautionnent les dérives libérales de l'UE. Il est donc temps, aujourd'hui, de dire **NON**.



Qui sommes nous ?

Début du XXIème siècle, ère de la mondialisation libérale : la démocratie et les droits fondamentaux reculent face au marché et l'environnement paie un tribut plus lourd que jamais. Mais la résistance s'organise : ici et là bas, un vaste mouvement émerge, international, hétéroclite et mouvant : l'altermondialisation.

En 1998, des militants créent ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions Financières pour l'Aide aux Citoyens) autour d'un constat : la mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Tandis que l'association a rassemblé 30 000 adhérents en France et que se sont créés des Attac dans une quarantaine de pays, des groupes se sont constitués sur nos campus.

En 2003, une coordination nationale des Attac Campus naissait, avec l'idée de partager les expériences et les travaux de chacun, et de se doter d'une présence nationale. Depuis lors, la coordination a redynamisé le développement d'Attac en direction des jeunes et de tous ceux qui gravitent autour des campus : les groupes locaux d'Attac Campus participent à la repolitisation des universités et au développement d'un esprit citoyen et participatif, en étendant la présence et l'action d'Attac au sein des universités.

Animés par le souci de porter une information alternative, sur des sujets aussi cruciaux et variés que les politiques économiques, les services publics (et notamment l'enseignement supérieur), la guerre globale, les droits fondamentaux ou l'écologie, nous organisons des conférences, des projections de films, des concerts, nous éditons des journaux.

Nous participons aux grands rassemblements altermondialistes, tels que le contre-G8

d'Évian où nous nous sommes impliqués notamment dans l'organisation du village intergalactique, le rassemblement du Larzac ou les Forums Sociaux Européens de Paris/St Denis et Londres. Nous cherchons aussi à développer des modes d'actions politiques alternatifs : nous participons à des actions de désobéissance civile, comme les actions de blocage lors des contre-sommets ou des actions symboliques comme le 20 mars 2004 dans les cortèges de la manifestation internationale contre la guerre.

De la même façon, notre mode de fonctionnement tente de rompre avec celui des organisations politiques traditionnelles. Nous sommes organisés de façon mixte et horizontale : pas d'organisation pyramidale, de hiérarchie, de centralisation parisienne... Nous pensons que la fête fait aussi partie de la lutte. Attac campus, c'est de la politique enrichie en joie de vivre !

Tout récemment notre coordination s'est dotée d'un site internet et réalise un journal national dont le « numéro 0 » existe depuis octobre et dont voici le numéro 1. C'est une étape supplémentaire de cette dynamique : être plus proche encore des jeunes que nous fréquentons, mieux les

informer et mieux les mobiliser. Réunir des analyses de fond lisibles et des luttes concrètes. Résister et proposer.

Pour les semaines qui arrivent, nous avons décidé collectivement de nous investir prioritairement dans la mobilisation pour un « non » anti-libéral au projet de « Constitution » européenne, considérant que les étudiants et jeunes que nous sommes ne peuvent rester sans voix face à ce texte qui réglera l'avenir européen des prochaines décennies. Notre campagne se déclinera sous la forme d'outils de vulgarisation, de moments d'information et de sensibilisation, et d'actions concrètes reproduites simultanément par plusieurs Attac Campus, actions que nous pensons répéter régulièrement dans le temps. Nous consacrons ainsi une large part de ce journal au projet de « Constitution ».

Pour cette campagne, nous avons besoin de toutes les forces militantes disponibles et que chacun trouve sa place dans cette initiative nationale.

Toutes les idées, conseils et renforts militants sont les bienvenus et on espère vous retrouver très vite dans les luttes et avec les groupes Attac Campus!

Pour nous contacter :

<i>Campus</i>	<i>Contact</i>	<i>Mail</i>	<i>Campus</i>	<i>Contact</i>	<i>Mail</i>
Aix en Provence	Raphael	raphaelpradeau@voila.fr	Bordeaux	Claire	picachlaire@hotmail.com
Caen	Nicolas	attacuniversitecaen@yahoo.fr	Cergy-Pontoise	Cyrille	campus.cergy@attac.org
Clermont	Pierre	pierre.fouilhoux@isima.fr	Compiègne	Elias	attac-utc@assos.utc.fr
Dijon	Aurélié	attacampus@yahoo.fr	Nantes	Nikolaz	berthomeau@free.fr
Paris Sorbonne	Maxime	maxime.combes@ensae.fr	Paris Jussieu	Sonja	jussieu-universite@attac.org
Paris Nanterre	Azzedine	attac_campus_nanterre@yahoo.fr	Paris ENS ULM	Samuel	ens-ulm@attac.org
Paris Sciences-PO	Manuel	manudo@libertysurf.fr	Paris VIII Vile-taneuse	Cécile	cecilegayral@hotmail.com
Rennes	Mickaël	mickael.simon1@free.fr	Poitiers	Mathilde	mperraudeau@tele2.fr
Toulouse	Chloé	toulouse-universite@attac.org	Strasbourg	Pierre	pdinghvan@ras.eu.org
Villeneuve d'Ascq	Gaëlle	villeneuveascq@attac.org	Versailles St-Quentin en Yvelines	Florian	checktheflo78@hotmail.com

Pour obtenir les numéros de téléphone des contacts locaux, contactez le siège :

Attac Campus, 66-72 rue Marceau, 93100 Montreuil sous Bois.

Tél : 01 41 58 17 45 Site : <http://www.campus.attac.org> – Mail : attac-campus@attac.org

Nous n'avons pas pu aborder tous les aspects du TCE dans ce numéro du Journal, mais nous vous invitons à visiter notre site web pour télécharger des tracts abordant d'autres points !

 **Au nom de l'Europe, je vote NON !**

Dossier : Traité Constitutionnel Européen

Tous les Européens seraient en faveur du projet de « Constitution »... VASTE MENSONGE !

Lors de la consultation interne du PS, la grande majorité de la presse française – et on n'a que la presse que l'on mérite – a relaté une contre-vérité, d'une manière assez scandaleuse. Il serait avéré, selon elle, que l'ensemble de l'Europe et des Européens progressistes serait en faveur du projet de Traité Constitutionnel. Cela est faux et mérite quelques corrections. Le caractère libéral, antisocial et atlantiste de ce projet de traité fait débat bien au-delà des frontières hexagonales. Et malgré une réelle volonté d'isoler les opposants au projet, il faudra bien que l'on admette que bon nombre d'européens progressistes critiquent ouvertement le projet de traité rédigé par la convention Giscard d'Estaing.

L'État espagnol est le premier qui demandera à ses citoyens de se prononcer par référendum, le 20 février prochain. Zapatero l'Européen ayant

remplacé Aznar l'atlantiste, il ne fait guère de doute sur l'issue du scrutin dans chacune des régions formant l'Espagne, sauf... une, la Catalogne. Un vaste mouvement d'information et de mobilisation entamé il y a plus de treize mois par des forces associatives devrait déboucher sur une majorité en faveur du non en Catalogne. Qu'une des régions phare de l'État espagnol risque de refuser ce projet de Traité devrait faire réfléchir tous ceux qui encensent Zapatero, ce Socialiste moderne qui affirme que 35 % de participation serait une « fête de la démocratie » alors que 55 % des Espagnols affirment ne pas savoir ce qu'est la « Constitution » Européenne.

Que des pays aussi importants que l'Allemagne, la Grèce, l'Autriche ou la Belgique voient se développer des mouvements en faveur d'une ratification par référendum prouve que le débat, démocratique, est en train de

se nouer dans un nombre important de pays. Que les journalistes français n'en disent mot pendant la consultation des adhérents du PS prouve qu'il y a une réelle volonté de non-information.

La plupart des spécialistes reconnaît qu'un référendum organisé aujourd'hui en Pologne donnerait une large victoire du non. Pourquoi ne pas en faire état dans le débat franco-français ? Sans doute parce qu'on ne souhaite pas mettre sur la place publique tous les arguments de ces polonais déboussolés suite à l'adhésion de leur pays. Celle-ci ne leur a en effet amené qu'une augmentation galopante des prix des produits de première nécessité, stagnation des salaires et une disparition progressive de la paysannerie traditionnelle, pas assez « productive ».

On a également entendu dire que le mouvement syndical européen était en faveur de la « Constitution ». Cet argument repose sur la seule prise de position du comité exécutif de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) qui ne regroupe pas, loin de là, l'ensemble des forces syndicales européennes, et surtout, qui ne représente en rien l'avis de ses millions de syndiqués européens. D'ailleurs, la CGT membre de la CES a pris position contre la « Constitution ». En France, la CGT, l'Union syndicale Solidaires et la FSU se sont prononcés contre ce traité. L'année passée, les trois centrales syndicales belges avaient signé un texte affirmant que le projet de texte « n'était pas acceptable en l'état ». Et le texte n'a quasiment pas évolué depuis. La CGT portugaise affirme « que la Constitution est très en



Dossier : Traité Constitutionnel Européen

deçà [de ses] attentes » et critique « sa marque profondément libérale ». La CGT de l'État espagnol appelle également à voter non. De plus, de nombreuses forces syndicales n'ont pas encore pris position ou ne prendront jamais position. Ainsi, affirmer que le mouvement syndical européen est de manière unanime en faveur du projet de traité européen est une contre-vérité notable.

Nul doute que la mobilisation contre ce projet de traité saura faire oeuvre de cette dimension européenne. Attac et Attac Campus s'y emploieront, notamment lors du 30 avril à Paris (voir page 14).

Maxime (Paris)

Pour un NON féministe à la « Constitution » européenne

Extraits de l'Initiative Féministe Européenne Pour Le NON à la « Constitution »

Sans garantie des droits fondamentaux, il n'y a pas d'avenir pour l'Europe. Le projet de « Constitution » consacre l'orientation patriarcale et néolibérale de la construction européenne ; il entérine la subordination des femmes qui subiront plus encore la pauvreté, le chômage, le temps partiel imposé, la précarité, les retraites minimales ou inexistantes, le renforcement de toutes les inégalités professionnelles.

Les femmes exigent le droit au travail, des emplois sûrs et des salaires équitables.

Le projet de « Constitution » prône la concurrence sans frein et acte le démantèlement des services publics, synonyme de transfert des responsabilités de l'État et des collectivités vers l'espace domestique. Nous avons besoin d'une Europe qui développe l'ensemble des services publics, notamment les services aux personnes, assumés majoritairement par les femmes.

Les femmes exigent que la protection sociale et sanitaire soit un secteur prioritaire et que des mesures soient prises pour permettre l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

Le projet de « Constitution » prône le droit au mariage et à fonder une famille, mais passe sous silence - hors les violences domestiques - les violences commises à l'encontre des femmes. Marqué par le refus d'harmoniser les

droits à la contraception, à l'avortement, au divorce sur les législations les plus avancées, il est porteur de régression sociale.

Les femmes exigent la libre disposition de leur corps et le libre choix de leur orientation sexuelle. Elles veulent que les États reconnaissent la violence des hommes contre les femmes comme un problème de société et en assument le coût social.

L'intégration, en dernière instance de l'égalité hommes/femmes dans le chapitre des valeurs du projet de « Constitution » ne garantit en rien l'exercice de ce droit puisque l'unanimité est requise pour adopter les mesures nécessaires « pour combattre toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou l'orientation sexuelle ».

C'est parce que nous voulons une Europe démocratique et solidaire que nous refusons son évolution actuelle. Mobilisons nous pour créer un puissant mouvement féministe européen de refus de cette « Constitution » et agissons pour construire une autre Europe, une Europe anti-patriarcale, une Europe des droits économiques et sociaux, une Europe laïque, pacifique et antiraciste, une Europe de l'égalité entre les hommes et les femmes.

*Initiative du réseau européen femmes et pouvoir
Forum Social Européen 2004,
Assemblée européenne des droits des femmes.*

Texte intégral sur <http://www.penelopes.org>

Une petite perle du TCE...

« Une Constitution lisible par toutes et tous... »

Valéry Giscard d'Estaing

« Article III-192 : Le Comité économique et financier a pour mission [...] de formuler des avis et de suivre la situation économique et financière [...] sans préjudice de l'article III-344, de contribuer à la préparation des travaux du Conseil visés à l'article III-159, à l'article III-179, paragraphe 2,3,4 et 6, aux articles III-180, III-183, III-184, à l'article III-185, paragraphe 6, à l'article III-186, paragraphe 2, à l'article III-187, paragraphe 3 et 4, aux articles III-191, III-196, à l'article III-198, paragraphe 2 et 3, à l'article III-201, à l'article III-202, paragraphes 2 et 3, et aux articles III-322 et III-326 [...] »

Dossier : Traité Constitutionnel Européen

Que se passe-t-il si le NON l'emporte lors du référendum sur la « Constitution » Européenne ?

Peut-être à cours d'arguments sérieux, les défenseurs de la « Constitution » européenne, de droite comme de gauche, prétendent, en agitant leurs bras affolés, que l'Europe ne se remettrait pas d'un NON au référendum. Pourtant le référendum portera seulement sur la « Constitution » européenne, pas sur la construction Européenne. On peut être contre le traité et pour la construction européenne, une autre construction européenne, plus sociale et démocratique. Attiser cette idée qu'un NON serait le début d'un chaos en Europe montre que les partisans du oui :

- refusent le jeu démocratique du référendum, préférant qu'il soit une simple caisse d'enregistrement des décisions qu'ils ont prises ;
- n'ont pas compris comment fonctionne l'Union Européenne.

Que se passe-t-il vraiment si la France ou un autre pays refuse de ratifier la « Constitution » ? Pas grand chose. Le traité de Nice, en vigueur depuis le 1er Mai 2004 (seulement...), ainsi que les traités précédents, continuent à régir l'UE jusqu'en 2009. Le traité de Nice serait selon certains une calamité, alors que ce sont généralement les mêmes qui l'ont signé (Jacques Chirac et Lionel Jospin) et qui le considéraient, à l'époque, comme un grand succès. Alors que nous, nous étions déjà dans la rue à Nice, en décembre 2000, pour dénoncer l'Europe libérale que l'on nous construit d'une manière

totallement non démocratique. Le traité de Nice et les traités qui le précèdent ne sont pas des traités qui nous font avancer vers une Europe sociale, écologique, démocratique, de paix et de solidarité. Certainement pas. Mais comment comprendre que ceux qui ont ratifié le traité de Nice avec enthousiasme il y a 4 ans puissent aujourd'hui défendre l'inverse ? N'avaient-ils pas lu le traité qu'ils avaient signé à l'époque ? Ou bien est-ce la « Constitution » qu'ils n'ont pas lu ?

non
au traité européen
non
attac

Sur le plan juridique, un NON à la « Constitution » ne change pas grand chose, l'UE suivant son cours libéral. Politiquement, par contre, il ouvre la possibilité de négocier un nouveau texte. Pour la simple et bonne raison que tous les pays, ou presque, ont intérêt à ce que la première partie du texte entre en vigueur. Cette première partie simplifie les procédures institutionnelles de l'UE en les rendant plus fonctionnelles. Il est vraisemblable qu'ils éliminent la troisième partie qui

constitutionnalise des politiques libérales et proposent un nouveau texte comprenant la seule première partie.

A moins de jeter tout débat contradictoire aux oubliettes et de bafouer les principes démocratiques du référendum, il faudra bien que les tenants du OUI revoient leur argumentaire sur un prétendu chaos provoqué par un vote NON. Par contre il faut se demander si le véritable scénario catastrophe n'est pas plutôt un vote OUI, un vote qui constitutionnaliserait des politiques libérales que le MEDEF, Nicolas Sarkozy, Tony Blair et Silvio Berlusconi appellent de leurs vœux. Un vote OUI reviendrait à rendre un

certain nombre de politiques libérales (primat de la concurrence, privatisation des entreprises et services publics, dumping fiscal et social, ...) irréversibles :

- en leur donnant un statut constitutionnel ;
- en bloquant toute possibilité de révision de la « Constitution » grâce à la règle de l'unanimité.

Comment imaginer que des gouvernements élus puissent alors mener des politiques économiques et sociales qui aillent à l'encontre de ces dogmes libéraux qui seront ainsi érigés en horizon indépassable de l'Union Européenne ?

Voter NON, c'est refuser d'asservir notre avenir dans des politiques libérales, sans faire entrer l'UE dans une crise institutionnelle, mais bien au contraire, en se donnant les moyens d'ouvrir un débat démocratique sur l'Europe sociale que les Européens désirent.

Dossier : Traité Constitutionnel Européen**La « Constitution », un leurre démocratique ?**

La dimension néo-libérale du Traité Constitutionnel suffit pour voter NON. Son caractère profondément antidémocratique, tant dans son élaboration que dans les principes de fonctionnement qu'il donne à l'Union Européenne, constitue une autre raison de s'opposer à ce Traité. Il maintient un rouage institutionnel résolument antidémocratique et conservateur au sein de l'Union Européenne.

En effet, dès son origine, ce projet est une négation de la souveraineté populaire. Il n'émane pas d'une assemblée constituante élue au suffrage universel garant de sa légitimité. Contrairement au mode habituel d'élaboration d'une « Constitution », ce Traité Constitutionnel est le résultat d'une Convention dont les membres ont été désignés par les chefs d'États et de gouvernements. Cette procédure est résolument antidémocratique car elle a évacué le débat public. L'enjeu que représente l'adoption de ce projet de Traité Constitutionnel a été complètement absent du débat politique précédant les européennes de 2004.

Les partisans du OUI nous présentent la mesure suivante comme un début de contrôle parlementaire : un tiers des parlements nationaux pourrait intervenir pour ré-examiner une proposition de la Commission, instance dont les membres ne sont pas élus. Mais peut-on parler de progrès quand on sait que finalement la Commission peut maintenir sa position s'il y a litige entre les deux instances ? Il est clair que non.

Une seconde mesure avancée par les partisans du OUI concerne la codécision entre le Parlement et le Conseil des Ministres. Certes l'extension du pouvoir parlementaire est une bonne nouvelle, puisque son champ d'intervention passe de 37 à 80 do-

maines mais, là encore, les limites sont énormes. Ainsi le pouvoir parlementaire ne s'applique pas à des domaines fondamentaux que sont les politiques sociales, fiscales et étrangère. Et qui plus est, ces 80 domaines représentent moins 50 % du budget de l'UE. C'est un simple droit de veto que le Parlement possède sur les accords intergouvernementaux (grandes décisions prises par les chefs d'États). Et, face au Conseil des Ministres, le Parlement a juste un droit de questionnement, et ne peut en aucun cas le censurer. Le véritable pouvoir législatif est aux mains du Conseil et de la Commission et non pas du Parlement. On ne peut donc pas parler d'une avancée démocratique de l'UE ! Les instances politiques élues ne jouent pas leur rôle.

Face à ces maigres innovations juridiques, l'ancienne architecture antidémocratique se maintient. Les grandes décisions sont prises en Conseil des Ministres après proposition de la Commission, organes dont le fonctionnement est opaque et relève plus des négociations diplomatiques que d'un débat politique.

Enfin, ce traité nous enferme dans ce carcan antidémocratique puisque la procédure de révision est complexe. Elle nécessite, en effet, la double unanimité : celle des chefs d'États ainsi que celle du Conseil Européen. Il sera donc bien difficile de revenir sur le contenu du Traité et de l'assouplir, contrairement à ce qu'affirment ceux qui clament leur intention de modifier le Traité une fois revenus au pouvoir.

Claire (Dijon)

Referendum sur le traité constitutionnel européen

Avant d'aller voter, lisez-le!

Désobéissance civique : faucheurs et faucheuses volontaires d'OGM.

Que reste-t-il aux citoyens responsables pour que le droit redevienne la référence de régulation entre les personnes et les biens, pour que les institutions démocratiques retrouvent leur indépendance et soient des instances de défense du bien commun ?

La situation actuelle ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre pour que la démocratie reste une réalité. C'est l'impuissance politique et l'usage inversé de la loi qui nous font entrer en résistance pour refuser la fatalité.

Nos gouvernements persistent à favoriser les intérêts privés au détriment de l'opinion publique, de décisions d'élus locaux (arrêtés de zones hors OGM suspendus) et du principe de précaution. La désobéissance civique devient donc légitime.

« *Renoncer à la Désobéissance Civique, c'est mettre la conscience en prison* », a dit Gandhi. La désobéissance civique est une action citoyenne et réfléchie. Elle peut compter sur un soutien important de la collectivité puisque 70% des Français sont opposés aux OGM dans leur alimentation. 16 régions refusent les OGM et 1 500 communes ont pris des arrêtés pour les interdire sur leur territoire.

En août 2003, le gigantesque rassemblement sur le plateau du Larzac était non seulement placé sous le signe de la lutte contre l'OMC, mais aussi sous celui de la lutte contre les OGM : José Bové venait de passer six

semaines en prison pour « destruction en réunion » d'organismes génétiquement modifiés. Face à l'extraordinaire mobilisation, Jean-Baptiste Liouban, animateur de la Communauté de l'Arche (communauté non-violente fondée par Lanza del Vasto sur les contreforts du Larzac), lança un appel aux Faucheurs et Faucheuses Volontaires, proposant ainsi aux personnes de se porter volontaires et de s'impliquer dans la lutte, afin que la désobéissance civile ne se limite pas aux seuls paysans et représente un engagement personnel, non dicté par un syndicat ou un parti politique. Plus d'un an après, plus de 4000 personnes de toute la France se portent volontaires pour les fauchages et autres mobilisations contre les OGM à venir.

Les faucheurs volontaires ne s'attaquent pas à la recherche fondamentale sur les OGM. A leurs yeux, celle-ci doit suivre des protocoles rigoureux dans ses expériences, réalisées en milieu confiné. Elle doit répondre sans préjudice aux véritables besoins de la société et ne pas faire le jeu du marché. Les faucheurs volontaires dénoncent les expérimentations et les cultures en plein champ qui permettent



la contamination irréversible des autres espèces végétales et portent atteinte au patrimoine de l'humanité. Ils refusent le brevetage du vivant qui mettra les paysans du Nord comme ceux du Sud sous la domination des entreprises biotechnologiques et qui, au lieu de réduire la faim dans le monde, comme proclamé, risque de l'augmenter. Enfin, ils dénoncent l'abandon du consommateur à une politique de distribution alimentaire oublieuse du principe de précaution et

Quelques sites Internet :

- www.monde-solidaire.org : informations sur les Faucheurs Volontaires.
- www.ogm.gouv.fr : la liste officielle des essais implantés.
- www.detectivesOGM.org : liste de produits contaminés, informations pour agir chacun à notre niveau.

Quelques références bibliographiques :

- BERLAN Jean-Pierre (sous dir. de), 2001, *La guerre au vivant : OGM et mystifications scientifiques*, Contre-Feux Agone.
- BOVE José et LUNEAU Gilles, 2004, *Pour une désobéissance civique*, La Découverte.
- DENYS Sébastien, « OGM : A quoi servent les fauchages ? », *L'écologiste*, n°14, « L'Agroécologie », oct.-nov.-déc. 2004.
- Dossier sur les OGM, *L'écologiste*, n°10, « OGM : de la contestation aux alternatives », juin 2003

qui ne se soucie pas des conséquences sanitaires. Ils résistent à l'emprise grandissante de l'OMC qui ne connaît ni le principe de précaution, ni aucune contrainte éthique ou sociale.

Les collectifs locaux de faucheurs volontaires d'OGM s'organisent par région et par département. Le mieux serait qu'ils se présentent publiquement pour affirmer le caractère citoyen de cette résistance légitime et attirer d'autres volontaires et d'autres soutiens.

Les nombreux rassemblements qui ont eu lieu notamment à Menville, dans la région de Toulouse, ou à Marsat et Greneville, en Beauce, étaient à l'initiative des « faucheurs volontaires ». Bien qu'ATTAC n'ait pas appelé à participer au fauchage, nombre de groupes locaux ont répercuté l'information auprès des adhérents, qui à titre personnel, ont soutenu l'action des Faucheurs Volontaires.

Même si les Faucheurs Volontaires sont ensuite jugés, cela se finit par une victoire, comme à Toulouse, où 9 d'entre eux furent inculpés pour l'action du 25 juillet en Haute-Garonne. Ce procès aboutit à une victoire hautement symbolique de la société civile. Il a en effet pu prendre une allure totalement inédite, grâce à la volonté de 224 Faucheurs d'assumer leur responsabilité individuelle dans l'action collective, en allant jusqu'à se dénoncer comme co-auteurs et demander à comparaître volontairement devant la justice.

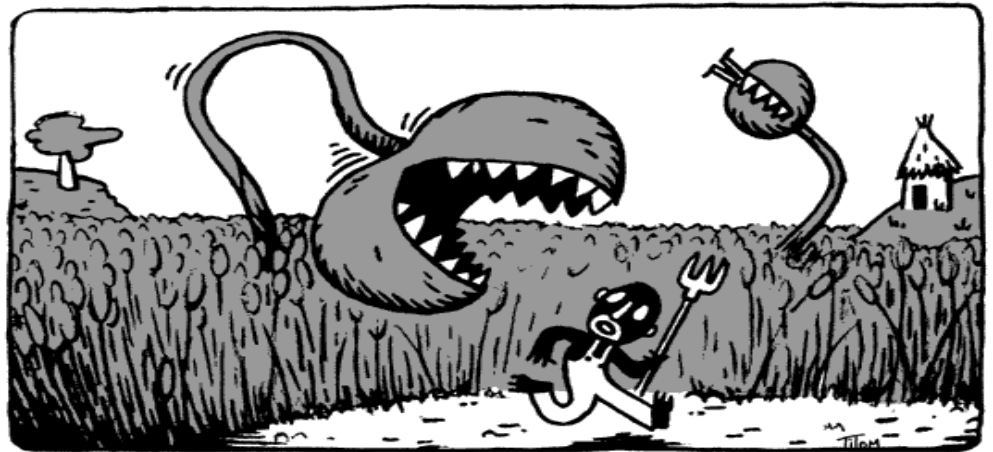
A Riom, 167 personnes en ont fait autant. En accédant à leur demande, contre l'avis du Parquet, les tribunaux de Toulouse et de Riom sont

Qu'est ce qu'un OGM?

D'après Jean Pierre Berlan (directeur de recherche à l'INRA et membre du Conseil Scientifique d'ATTAC), l'expression Organisme Génétiquement Modifié est utilisée improprement. En effet, les plantes mutent et s'adaptent à leur milieu, par des processus naturels ou sous l'impulsion de l'homme à travers des processus de sélection ou de croisement par exemple. Toutes les variétés sont donc génétiquement modifiées depuis des millénaires. Le terme de « Chimère génétique » est l'appellation correcte de la manipulation génétique qui nous préoccupe. C'est un procédé qui consiste à intégrer dans la plante des gènes issus d'animaux ou de bactéries. Ces gènes sont implantés dans l'organisme sans que les scientifiques maîtrisent les réactions entre ces différents gènes : localisation ou effet sur les autres (réveil de gène endormis par exemple).

Selon la commission européenne, un OGM est « un organisme dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par manipulation et/ou par recombinaison naturelle ». Si un chercheur ou un industriel vous dit alors que les OGM sont naturels ou sont dans la droite ligne de la sélection variétale (le choix des semences les mieux adaptées par le paysan depuis le néolithique), il vous ment.

Qui plus est, la sélection variétale consiste à accompagner, à orienter *a posteriori* la nature, alors que la transgénèse la modifie *a priori*. Le scientifique est en lutte *contre* la nature et veut l'asservir alors que le paysan fait *avec*.



Les OGM suppriment les affamés, pas la famine!

en train de créer une jurisprudence qui reconnaît la dimension collective de la désobéissance civique. Les décisions du tribunal correctionnel représentent une avancée importante qui donne la possibilité de créer du droit en matière de responsabilité collective.

Aux vues des résultats des procès de Toulouse et de Riom, le débat public sur les OGM, demandé par tous, ne pourra plus être occulté. Quels que soient les modalités et les résultats des prochains procès, le jugement se fera non seulement sur le

fond mais également dans un cadre où, dorénavant, les médias et le public se sentiront interpellés. Désormais nous ne pouvons plus faire comme si « la population et les citoyens n'avaient que la passivité inquiète et inactive comme seule attitude possible ». La découverte la plus précieuse est alors qu'« aucun gène ne prédispose au fatalisme et à la passivité ». Il ne sera plus possible, après une action collective, quel qu'en soit le domaine, de n'inculper que quelques personnes, comme cela était jusqu'à présent pratiqué. Une brèche

légale est maintenant ouverte, où l'ensemble du mouvement social peut s'engouffrer pour la préservation du bien commun.

Arielle et Anne (Toulouse)

Les précaires de la recherche sont loin d'être sauvés !

Chouette, pourrait-on se dire : le nombre de thésards a monté en flèche depuis 15 ans. Mais résumons à présent leurs perspectives ordinaires : seul 1/3 travaillera dans la recherche et l'enseignement supérieur, la moitié sera en situation précaire un an après la thèse (chômage, post-doctorat, ATER) et 1/5^{ie} ne pourra jamais prétendre à un emploi stable, grossissant un peu plus la masse des « circuits d'attente ». Et face à cela : des postes en nette diminution dans presque tous les organismes publics français de recherche, avec des départs en retraite non remplacés (la moitié des enseignants-chercheurs et chercheurs du public part à la retraite d'ici 2012 !). Ajoutez également une grosse pincée de précarité de mieux en mieux installée : plus du quart des chercheurs sont sur des postes précaires, voire en situation illégale de travail pour près du dixième d'entre eux. Le cas du thésard est à bien des égards significatif de la situation : des bons petits, prêts à tout accepter (horaires surchargés, conditions de travail dangereuses, fraude scientifique, harcèlement sexuel...), prêts à taire certains résultats ou à éviter certains thèmes « gênants », dans l'espoir tenace d'avoir un poste. Même chose pour le CDD, « stimulé » par l'angoisse de garder le poste ou

La désobéissance civile ?

Les arrachages d'OGM s'inscrivent dans une action de désobéissance civile. Les Faucheurs Volontaires quant à eux se déclarent désobéissants civiques. Les mots ne sont pas employés au hasard et une définition de ces pratiques s'impose car la différence n'est pas perceptible a priori. Dans l'ouvrage de José Bové et de Gilles Luneau, *Pour la désobéissance civile*, qui pour l'heure, fait référence, la Désobéissance Civile y est définie comme « une forme d'action collective non-violente par laquelle les citoyens, ouvertement et délibérément, transgressent de manière concertée une ou plusieurs lois (décrets, règlements, ordre émanant d'une autorité légale) en vigueur, dans le but d'exercer directement (par appel à l'opinion publique) une pression sur le législateur ou le pouvoir public, pression visant soit la modification de la loi transgressée, soit la modification d'une décision politique, soit même très exceptionnellement, le renversement du pouvoir. »

La désobéissance est conçue comme civile, quand elle engage un citoyen et incite au débat d'idée au sein de la société et non uniquement dans ses instances dirigeantes. Bové et Luneau proposent six critères pour qualifier la désobéissance civile : « C'est un acte personnel et responsable, un acte désintéressé, un acte de résistance collective, un acte non violent, un acte transparent (on agit au grand jour, sans se cacher, sans secret), un acte ultime (on désobéit après avoir épuisé tous les moyens de dialogue humains et institutionnels. La désobéissance civile est une demande de droit. »

d'en retrouver un autre. Beaucoup plus rentable que des titulaires ou techniciens, dont le nombre diminue d'ailleurs dangereusement.

Une des escroqueries du système de recrutement dans la recherche et l'enseignement supérieur en France est de faire croire qu'il est basé sur la "qualité intrinsèque" des candidats. Serait-ce à dire que seuls 1/3 d'entre eux sont aptes à la recherche et l'enseignement supérieur, après 6 à 7 années de bons et loyaux services ? Mais que dirait-on d'une entreprise qui prend des jeunes en formation et ne réussit même pas à former le quart d'entre eux ? Et n'oublions pas que tant qu'il s'agissait de faire un travail sous les ordres de quelqu'un, les organismes de recherche les ont trouvés tout à fait aptes. Restent les entreprises privées, affirme le gouvernement. Oui, mais à condition qu'elles embauchent nettement plus (ce qui est loin d'être le cas actuellement !) et surtout à condition d'accepter de subordonner ses recherches aux impératifs de profits des firmes... Car là est la question : la recherche ne doit-elle pas rester avant tout un service public, non asservi à la rentabilité économique et aux intérêts des firmes privées ? C'est en tout cas loin d'être le cas

actuellement : le développement grandissant des bourses de thèse et plus généralement des contrats de recherche avec le privé sont en plein boom, face à la réduction drastique des financements publics à la recherche. Et en attendant continue la fuite des cerveaux, courtisés notamment par les labos américains (plus financés par le public qu'en France, contrairement à ce qui est souvent colporté). Tandis que la course à la publication et l'ultra-compétition engendrent un appauvrissement des thèmes de recherche, puisque seul un titulaire peut prendre des risques.

Face à cela, quelles revendications ?

Tout d'abord une nette inflexion de la courbe toujours plus décroissante des recrutements publics dans la recherche et l'enseignement supérieur. Ensuite, un nouveau dialogue entre recherche et mouvement sociaux : la recherche publique n'a-t-elle pas plus d'intérêts communs avec les mouvements sociaux qu'avec les entreprises privées ? Ne peut-on pas imaginer un contrôle démocratique des grands axes de recherche ? Ainsi, préfère-t-on développer de nouveaux OGM, comme on le fait actuellement, ou étudier leur impact sur l'environnement ? Préfère-t-on investir dans les énergies renouvelables ou dans le retraitement des déchets radioactifs ? Enfin, la troisième revendication essentielle est la reconnaissance de la recherche scientifique comme bien commun de l'humanité : rien ne peut justifier la propriété intellectuelle sur des découvertes fondamentales.

Que sont devenues ces revendications après le mouvement de printemps des chercheurs ?

Si les médias ont tous qualifié l'issue du mouvement de "grande victoire", la situation n'a pas tellement changé. Le porte-parole de l'association Sauvons la recherche ! reconnaît (dans les colonnes du *Monde*) être inquiet. En effet, si le gouvernement a accepté de rendre les postes qu'il avait supprimés, il n'a pas encore créé les 1500 postes promis dans les facs

et reste évasif sur le remplacement des départs en retraite. De même, le gros rapport que les chercheurs (surtout titulaires) ont rédigé après les États-Généraux de la recherche a été utilisé par le gouvernement qui a enlevé demandes sociales et pioché ce qui l'intéressait. Sur les conclusions même de ce gros rapport, les jeunes chercheurs ont des doutes, lui reprochant d'avoir atteint un consensus acceptable par toute la communauté scientifique mais la laissant également sur sa faim. Ce rapport contient certes des avancées importantes, mais bloque quelque peu sur les revendications que nous avons avancées : le contrôle citoyen est demandé sans en définir les modalités, et un discours ambigu est entretenu sur le problème de la marchandisation de la recherche. Il plane même le risque de l'instauration de CDD quasi incontournables de 3 ans après la thèse.

Ce débat se situe évidemment dans un cadre bien plus large de marchandisation des services publics et de précarisation de la fonction publique, en particulier dans l'enseignement supérieur : création de pôles de compétences sous couvert de LMD, menace de ségrégation des enseignants-chercheurs en classes de mérite (rapport Belloc), diminution progressive mais certaine de l'ensemble du personnel public enseignant... Cette situation devrait se clarifier dans les prochains mois avec l'adoption de la loi d'orientation et de programmation de la recherche. Espérons que les luttes sociales seront au rendez-vous pour faire face à la précarité montante...

Sam (Paris) et Aurélie (Dijon)

Pour en savoir plus :

<http://etats-generaux.jeunes-chercheurs.org>

INTERMITTENTS - CHERCHEURS MÊME COMBAT...



De Porto Alegre à Londres en passant par Florence, le processus des forums sociaux suit son cours !

Du 15 au 17 Octobre 2004 s'est tenu à Londres le 3ème Forum Social Européen (FSE), après ceux de Florence en 2002 et de Paris Saint-Denis en 2003. Organisé au sein du pays européen qui a vu déferler la plus grande vague de libéralisme en Europe (M. Thatcher, puis J. Major et sous une forme nouvelle Tony Blair), ce FSE a connu une certaine réussite avec plus de 22 000 participants. Nous ne pouvons certes pas ignorer les quelques difficultés d'organisation et problèmes politiques dont ce FSE a été l'objet. Mais tout ça ne doit pas masquer les avancées, qui se trouvent entre autres dans les espaces dits alternatifs, ou espaces off, qui prennent

place à côté du Forum lui-même. Les espaces alternatifs qui ont été initiés à Londres furent d'une très riche diversité et d'une profusion politique, créatrice, artistique et festive, dont voici quelques exemples :

- au sein d'un espace destiné aux médias alternatifs s'est déroulée une soirée dite des « Sans », qui fut tout particulièrement réussie. Regroupant des associations de sans-logis, sans-papiers, chômeurs... la soirée a articulé des films retraçant des luttes concrètes (marches européennes contre le chômage), des témoignages saisissants venus du monde entier et des moments festifs et artistiques rendant cette soirée joyeuse et très conviviale !
- l'espace « beyond the ESF » s'était donné comme objectif, en plus d'être autogéré, de mettre en place des mobilisations concrètes, au moment du FSE mais aussi lors des prochaines échéances internationales. Ainsi, la veille de l'ouverture officielle du FSE, de nombreux camarades se sont rendus Gare Waterloo pour rappeler que l'Europe qui se construit est d'abord une Europe Forteresse, policière et refusant la libre circulation des personnes. Mais cet espace fut également l'occasion de constituer un réseau de mobilisation contre le prochain G8 qui se tiendra à Gleneagles, en Ecosse en juillet 2005 (cf page 16).
- avec le « Creative Forum », nous avons suivi une grande

samba militante déambulant Oxford Street en plein samedi après-midi, heure des courses dans cette grande artère commerciale de Londres. Car affirmer que l'on refuse de marchandiser la planète au sein du FSE c'est bien, mais aller rencontrer le chaland au moment de

ses achats donne un caractère concret et très largement complémentaire aux discours altermondialistes. Imaginez-vous plus de 70 « musiciens-militants » jouant des rythmes entraînant devant quelques-uns des magasins les plus chics de Londres, en distribuant tracts et autres flyers dénonçant notre monde marchand !

Initié à Porto Alegre, le processus des Forums Sociaux suit donc son cours, celui de Londres ne



dérogeant pas à la règle. Les Forums Sociaux regroupent des forces militantes et des personnes qui ne sont pas toujours d'accord sur tout, mais qui ont en commun le souci de refuser le monde qu'on nous construit. C'est leur force et leur faiblesse. C'est en discutant et confrontant nos désaccords que nous donnons plus de force à nos actions et nos revendications actuelles et futures. Gageons que le prochain Forum Social Méditerranéen de Juin 2005 puis le prochain FSE d'Athènes au printemps 2006 sauront répondre à ces enjeux.

*Pierre (Strasbourg) et
Maxime (Paris)*

Pour plus d'information :

<http://www.fse-esf.org>

<http://www.forumsocialmundial.org.br>

<http://www.wombles.org.uk/auto>

Vient de sortir :

"FSE 2003 chronique d'une rencontre citoyenne". cfd-éditeur, 141 pages – 18 €

AGENDA

11-13 mars :

Week-end d'actions décentralisées sur le Traité Constitutionnel Européen

19 mars :

Manifestation européenne, Bruxelles

10-16 avril :

Semaine mondiale d'action sur le commerce international

17 avril – 11 mai :

Marches nationales contre la précarisation de nos vies

30 avril (14-20 h) :

Rassemblement Attac, Paris Expo, Porte de Versailles.

courant juin :

Référendum sur la « Constitution » européenne

16-18 juin :

Forum Social Méditerranéen, Barcelone, Espagne

1^{er} juillet :

Manifestation contre le G8, Edimbourg, Écosse

3-5 juillet :

Contre-G8, Écosse

6-8 juillet :

G8, Gleneagles, Écosse

fin août :

Université d'été d'Attac

Agenda

Soyons nombreux à Bruxelles le 19 mars

Suite au Forum Social Européen de Londres, les mouvements sociaux ont lancé un appel à manifester le 19 mars à Bruxelles. Il s'agira, principalement, de s'opposer au néo-libéralisme qui préside à la construction européenne, de rejeter la directive Bolkestein de libéralisation des services et de défendre de véritables droits sociaux en Europe.

Attac a fait du 19 mars une de ses priorités de mobilisation contre la « Constitution » européenne, texte qui incarne à lui seul le néo-libéralisme, la libéralisation des services ainsi que des droits sociaux au rabais. C'est à nous tous, en faisant l'effort de venir nombreux à Bruxelles, de montrer que nous sommes déterminés et que nos arguments pour le rejet de la « Constitution » européenne sont les seuls qui résistent à l'épreuve des faits. Réussir la manifestation du 19 mars, c'est se donner les possibilités d'apparaître comme entièrement légitimes pour défendre un NON anti-libéral.

Attac a prévu d'engager les moyens nécessaires pour permettre au plus grand nombre d'entre nous de se rendre à Bruxelles. Cette manifestation européenne doit être la preuve qu'un véritable mouvement de contestation et de proposition pour une autre Europe est en train de se construire à l'échelle européenne. C'est à l'occasion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement européens que nous manifesterons le 19 mars. Les chefs d'État et de gouvernement entendent y renforcer les objectifs de Lisbonne qui visent à faire de l'Europe une économie concurrentielle et compétitive. Toute référence à une véritable Europe sociale basée sur un réel mode de développement soutenable est absente de ces objectifs de la même manière qu'elle est rendue impossible par la « Constitution ».

Pour faire obstacle à la ratification de la « Constitution » européenne et pour porter nos propositions pour une autre Europe, soyons nombreux à Bruxelles, le 19 mars.

Pour plus d'informations sur les modalités pratiques pour se rendre à cette manifestation, n'hésitez pas à contacter les groupes locaux Attac Campus (cf page 3).

Maxime (Paris)



Agenda

Le FSM en quelques mots

Cinquième du nom, le Forum Social Mondial s'est de nouveau tenu cette année, du 26 au 31 janvier 2005, à Porto Alegre (Brésil) après son escapade à Bombay l'année passée. Avec plus de 150 000 participants, et plus de 200 000 manifestants lors de la marche d'ouverture, ce FSM aura connu un réel succès. Résolument tourné vers des propositions d'actions et d'agendas communs, ce FSM a tenté d'innover pour donner un second souffle à ces grands rassemblements altermondialistes. La grande innovation de l'année est d'avoir identifié de grands thèmes transversaux tels "Émancipation sociale et dimension politique des luttes", "Lutte contre le capitalisme patriarcal", "Lutte contre le racisme et les autres formes d'exclusion basées sur les origines", "Genre" ou encore "Diversité". La volonté du comité d'organisation était de rassembler les gens travaillant dans des domaines similaires afin de favoriser la mise au point d'agendas concrets pour "passer à l'action". Cette année, pour la première fois, le Campement de la jeunesse a été incorporé à la géographie du Forum, en innovant dans les pratiques communautaires et d'autogestion. De plus, l'autogestion a été généralisée à toutes les dimensions du forum, dès le premier moment. A la place des grandes conférences, il y a eu une discussion horizontale, plurielle et démocratique sur une multiplicité de sujets. Des activités qui ont favorisé les rencontres, la construction de réseaux, la planification d'actions.

Le Conseil International du Forum Social Mondial a décidé d'organiser le prochain Forum Social Mondial dans différentes régions du globe, sous une forme décentralisée. Le FSM 2007 sera, lui, organisé en Afrique.

Le TCE, libéral ?

Article III-148 : « Les Etats membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire en vertu de la loi-cadre européenne [...] »

Rassemblement international d'Attac pour le NON au TCE

Dans l'objectif d'affirmer un rejet pro-européen de ce projet de « Constitution », Attac organise un grand rassemblement avec des intervenants européens sur le thème « l'Europe que nous voulons » ainsi que des militants du reste du monde, sur le thème « l'Europe dont le monde a besoin ».

Rendez-vous le 30 avril de 14h à 20h, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Les marches du printemps : contre la précarisation de nos vies - résistons, luttons, marchons

En France, comme dans toute l'Europe, depuis une vingtaine d'années, les droits sociaux fondamentaux et l'essentiel des biens et services publics sont la cible d'une offensive néo-libérale sans précédent.

Tous les droits y passent : les droits à la santé, à la liberté d'installation et de circulation, au logement et à la terre, à l'éducation et à la culture, à un emploi et à un revenu, à une alimentation et à un environnement de qualité...

Le droit des peuples à la Paix et à leur État. L'égalité



et la justice sont bafoués : guerres en Irak, en Palestine, en Tchétchénie, en Amérique latine, en Afrique... La guerre et la misère sont globales et permanentes contre les peuples du monde.

Les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle nous mettent sous tutelle et marchandisent nos vies au mépris des libertés. La Loi Perben II et la Loi Sécurité Quotidienne suppriment les droits à une vie privée, syndicale et rejettent toute solidarité.

Le RMA, les « contrats d'avenir » et autres emplois forcés, ainsi que la directive européenne Bolkestein, vont détruire les droits du travail : c'est toujours davantage de travailleurs pauvres.

Agenda

Dès le 17 avril et jusqu'au 1^{er} mai :

Les Marches régionales contre la précarisation de nos vies.

Du 2 mai au 11 mai :

Marche Nationale de Paris à Strasbourg pour une convergence des mouvements sociaux européens

Criminalisation de la pauvreté comme du mouvement social et des « sans », notamment des sans-papiers, la guerre aux pauvres ne cesse de se durcir. Les discriminations et les inégalités s'aggravent, notamment à l'encontre des femmes. Les droits de celles et ceux que le système jette à la rue sont en

permanence revus à la baisse.

Sur de nombreux fronts, des résistances maintiennent une combativité précieuse : parmi d'autres, la victoire arrachée lors des derniers procès sur les OGM, en terme de reconnaissance de l'action collective, ou celle de plus d'un million de « recalculés » de l'Unedic, rétablis dans leurs droits.

Résister c'est créer. Créer, c'est résister.

Aujourd'hui, dans chaque ville, dans chaque région, il est urgent de s'unir pour une convergence des luttes riches de nos diversités.

Partons des lieux de luttes, marchons pour le respect de nos droits et pour en conquérir de nouveaux.

Plus d'informations sur <http://www.novox.ras.eu.org>

En juin 2005 à Barcelone, premier Forum Social Méditerranéen

D'une proposition de militants catalans à Porto Alegre... à un forum social rassemblant les rives Sud, Est et Nord de la Méditerranée.

Du 16 au 18 Juin, le premier Forum Social Méditerranéen aura lieu à Barcelone. Ce forum est un projet ambitieux dans une région du monde où la paix, les droits humains et la démocratie se font plutôt rares... De plus le mouvement altermondialiste de certains de ces pays est encore très jeune. Le processus de préparation a donc été assez long pour diverses raisons matérielles mais aussi idéologiques. Toutefois, malgré ces quelques obstacles et bien que ce forum n'ait pas encore eu lieu, tout le travail fait en amont est une riche expérience et sera certainement un nouveau « grain de sable » dans les rouages de la machine libérale.

Ce nouveau rassemblement permettra notamment de mettre en place de nouvelles formes de résistances, de faire converger nos luttes locales, d'échanger tout simplement mais aussi de proposer des alternatives au néolibéralisme et aux conséquences de cette politique destructrice qui entraîne guerres, pauvreté, inégalités, perte des droits

sociaux... Ce forum se prépare notamment lors d'assemblées internationales : les précédentes ont eu lieu au Maroc, en Italie, à Chypre et en Espagne. Les militant-es marseillais-es ont accueilli la cinquième assemblée mi-Janvier, cette rencontre fut un succès rassemblant plus de 150 délégué-es méditerranéen-nes. Plusieurs commissions thématiques ont prévu de lancer un appel aux personnes et organisations qui pourraient se retrouver dans ce projet (appel aux organisations paysannes, aux syndicats, aux mouvements et associations féminines et/ou féministes...). Il est nécessaire d'élargir le processus afin de créer une réelle dynamique dans cette région ! La prochaine et dernière assemblée aura lieu pendant la deuxième quinzaine d'avril (lieu à préciser). Les grands axes thématiques qui seront débattus en Juin sont : Démocratie, citoyenneté, droits pour les hommes et les femmes ; Conflits, militarisme et paix ; Droits économiques, sociaux et culturels, modèles de développement ; Migrations ; Diversité culturelle et dialogue inter-culturel ; Modèles de développement et environnement ; Femmes en Méditerranée.



Notre association Attac participe à la préparation du FSMed et sera présente à Barcelone tout comme le

Agenda

groupe Attac Campus, c'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous mi-juin 2005 en espérant que nous serons nombreuses et nombreux ! Rendez-vous à la manifestation européenne du 19 Mars à Bruxelles où les acteurs de ce forum feront entendre leur voix pour la libre circulation des personnes !

Chloé (Toulouse)
chloebl@yahoo.fr

Pour plus d'informations :

<http://www.fsmed.info>

Le G8 ne s'écroulera pas tout seul. Aidons-le!

Les préparatifs ont commencé, les réseaux s'activent, les informations commencent à circuler. Les plus épineuses questions se posent déjà et les groupes de coordination sont formés par les mailing-lists. Les festivités sont annoncées, Tony Blair nous invite à Gleneagles en Écosse, pour un G8 qui mériterait d'être le dernier... Sans attendre l'envoi des cartons, le réseau Dissent! et le PGA (People's Golfing Action) ont organisé des ateliers de préparation en Bulgarie au mois de juillet, et à Londres dans l'espace « Beyond ESF » en contre-voix du Forum Social Européen. La prochaine rencontre a lieu les 26 et 27 février 2005 à Tübingen en Allemagne, elle sera l'occasion de faire le point sur les mobilisations, les financements, les aspects logistiques. S'agissant des actions qui seront menées autour du G8, elles mettront en avant la précarité, les changements climatiques, et se veulent être de



réelles interruptions du Sommet, des opérations efficaces de blocage. Pour ne pas céder à une forme de tourisme altermondialiste, des projets d'écologie solidaire avec les gens du coin se concrétisent ; il est aussi prévu des interventions un peu partout en Écosse, en Angleterre... et pourquoi pas en France ?

La mondialisation de la tolérance zéro, les privatisations à grande échelle, l'exploitation abusive des ressources naturelles jusqu'à la guerre au nom du pétrole, sont l'oeuvre d'une globalisation capitaliste planifiée par les rencontres du G8, coordonnée par les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, ONU...) et les multinationales. La prise de conscience d'un monde dominé par l'autoritarisme et l'impérialisme, le sexisme et le racisme, la concurrence effrénée et ses désastres écologiques et sociaux, tout ce qui conduit et contribue à l'asservissement moral et financier des populations, doit permettre de déconstruire leur discours et leur réalité, préparer ensemble des alternatives de vie et de développement lors d'un espace autogéré, comme à Annemasse en juin 2003. La guerre marchande, leur mondialisation, doivent rencontrer une résistance des solidarités et des libertés. Ils sont huit, nous sommes des milliards.

Pour converger: <http://www.dissent.org.uk>

Cyrille (Cergy)

kactux@gmail.com

